

Emploi salarié : + 0.7% au 3^{ème} trimestre 2018 et + 3.8% sur 12 mois

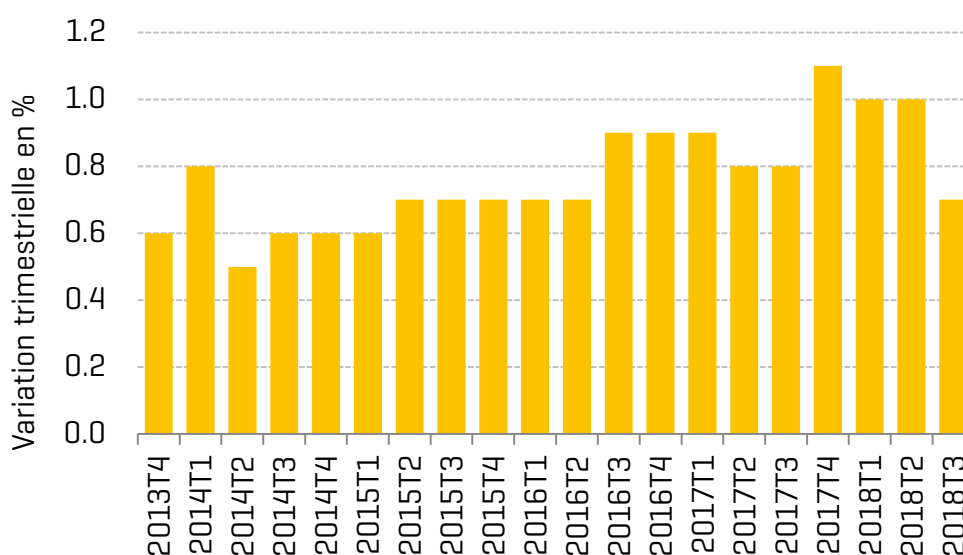
Cette hausse au 3^{ème} trimestre est due aux créations d'emplois dans les services d'information et de communication, ainsi que dans les activités spécialisées et les services de soutien.

Les activités spécialisées et les services de soutien [+5.4% sur un an], ainsi que les « activités d'information et de communication » [+4.6% sur un an], sont les branches les plus dynamiques. Pour la première, le développement favorable provient des activités comptables et des activités de nettoyage courant des bâtiments. Pour la deuxième, il est dû aux activités de programmation informatique. Les « autres activités » regroupent des branches qui sont également très dynamiques [+4.7%], mais le nombre d'emplois créés en nombre absolu est beaucoup moins important que pour les activités citées ci-dessus.

Les deux branches « activités d'information et de communication » et les activités spécialisées et les services de soutien couvrent 20% de l'emploi salarié. Elles sont responsables pour 30% des créations nettes d'emplois entre le troisième trimestre 2017 et le troisième trimestre 2018.

Durant ce temps, le nombre de travailleurs frontaliers a évolué un peu plus vite que celui des résidents [+4.8% contre +3.0%]. Parmi les résidents, le nombre de travailleurs issus de l'Union européenne a augmenté de 2.1% quand celui des non-communautaires a progressé de 8.9%.

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIE (PAR RAPPORT AU TRIMESTRE PRÉCÉDENT)



Source: STATEC, Comptes nationaux, données corrigées des variations saisonnières

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIE [PAR RAPPORT AU TRIMESTRE PRÉCÉDENT]

	2017	2018					2018				
		T3	T4	T1	T2	T3	T3	T4	T1	T2	T3
	Nombre de personnes	Variation en % sur un trimestre*					Variation en % sur un an**				
Emploi salarié intérieur	406 460	0.8	1.1	1.0	1.0	0.7	3.5	3.7	3.8	3.9	3.8
Pays de résidence et nationalité											
Résidents au Luxembourg	223 061	0.6	1.0	0.8	0.8	0.4	3.0	3.2	3.2	3.2	3.0
Luxembourgeois	109 630	0.3	0.8	0.8	0.8	0.6	1.6	1.9	2.3	2.7	3.0
Communautaires (UE28)	98 582	0.8	0.8	0.5	0.6	0.2	3.6	3.4	3.0	2.7	2.1
Non communautaires	14 849	2.5	3.7	1.8	1.7	1.4	10.7	12.4	11.5	10.1	8.9
Frontaliers	183 399	1.0	1.3	1.2	1.2	0.9	3.9	4.3	4.6	4.8	4.8
Belgique	44 490	0.4	1.2	1.1	0.8	0.7	2.6	3.2	3.7	3.6	3.8
Allemagne	44 270	0.9	0.8	1.0	0.8	0.8	3.3	3.3	3.6	3.6	3.5
France	94 640	1.2	1.6	1.4	1.6	1.2	4.9	5.3	5.6	6.0	5.9
Sexe											
Hommes	241 526	0.7	1.2	1.0	0.9	0.6	3.2	3.6	3.8	3.9	3.8
Femmes	164 934	0.9	1.0	1.0	1.0	0.9	3.8	3.8	3.9	3.9	3.9
Branche d'activité (NACE Rév.2)											
Industrie											
(extractive, manufacturière, énergie et déchets)	36 659	0.4	0.5	0.6	0.2	-0.2	1.4	1.6	1.8	1.7	1.1
Construction	43 015	0.6	1.1	1.4	0.9	0.9	2.1	2.2	3.9	4.0	4.2
Commerce, transport, hébergement et restauration	94 347	0.8	1.0	1.0	0.8	0.5	2.9	3.3	3.6	3.7	3.3
Information et communication	17 758	1.7	1.8	0.7	1.1	0.8	6.9	7.0	6.1	5.5	4.6
Activités financières et d'assurance	47 226	0.2	0.8	0.7	1.1	0.9	3.0	3.0	2.4	2.9	3.7
Activités spécialisées et services de soutien	64 843	1.2	1.7	1.2	1.7	0.8	5.9	6.0	5.5	5.9	5.4
Administration et autres services publics	82 739	0.8	1.1	0.8	1.0	0.9	3.5	3.8	3.7	3.7	3.9
Autres activités	19 873	1.1	1.5	1.3	0.7	1.1	3.2	3.8	5.2	4.7	4.7

Source: Comptes nationaux

*données corrigées des variations saisonnières

** données brutes

Note méthodologique:

Les estimations de l'emploi se basent sur le concept des comptes nationaux et sont établies en conformité avec le Système européen des comptes nationaux et régionaux 2010 (SEC 2010), qui définit l'emploi en accord avec les critères de l'Organisation internationale du travail (OIT).

Les données sur l'emploi salarié intérieur incluent tous les salariés occupés sur le territoire national, donc y compris les salariés frontaliers habitant au-delà de la frontière nationale et venant travailler au Grand-Duché et excluent les salariés résidents travaillant à l'étranger et les fonctionnaires internationaux résidant dans le pays. L'unité de mesure est la personne. Ainsi une personne qui travaille à mi-temps compte pour une personne, tout comme une personne occupée dans deux postes à mi-temps. Il n'y a pas plus de conversion en équivalents temps plein.

Les estimations de l'emploi dans les comptes nationaux peuvent différer de celles d'autres statistiques, comme p.ex. les inscriptions à la sécurité sociale publiées par l'IGSS (qui comprennent des salariés qui ne travaillent pas sur le territoire national et qui ne font pas de distinction par unité d'activité économique), ou d'enquêtes, notamment de l'enquête sur les forces de travail (qui ne porte pas sur les frontaliers).

Les données sont corrigées des variations saisonnières et sont sujettes à révision. Pour l'analyse conjoncturelle et l'évolution de trimestre en trimestre, les données sont corrigées des variations saisonnières, alors que les variations d'une année à l'autre sont calculées sur les données brutes.

Les séries longues, brutes et désaisonnalisées, sont disponibles dans la rubrique « [Marché du travail](#) » sur le Portail des statistiques. La diffusion des données se fait une fois par trimestre, 75 jours après la fin de la période de référence [T+75 jours].

Bureau de presse
Christian Welter | Tél 247-84281 | Gsm 621 206 683 | Fax 26 20 19 02 | press@statec.etat.lu

Pour en savoir plus
Marco Schockmel | Marché du travail | Tél 247-88461 | marco.schockmel@statec.etat.lu

La reproduction totale ou partielle du présent bulletin d'information est autorisée à condition d'en citer la source.